



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



Paris, le 24 février 2017.

Objet : Réponse de la Plateforme RSE à la consultation publique portant sur le projet de lignes directrices non contraignantes sur la méthodologie applicable à la communication des informations extra-financières (*Non-binding EU guidelines relating to disclosure of non-financial information*).

Monsieur le vice-président,

La Plateforme RSE, plateforme nationale d'actions globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises, est une instance de concertation réunissant les acteurs français de la RSE – entreprises, partenaires sociaux, ONG, chercheurs et institutions publiques – installée en 2013 auprès du Premier ministre.

Dès janvier 2014, elle a appelé de ses vœux l'adoption de la directive européenne relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises, et elle a salué sa parution.

Souhaitant vivement prendre part à sa mise en œuvre, elle a contribué en avril 2016 à la consultation lancée par la Commission européenne sur le projet de lignes directrices non contraignantes sur la méthodologie applicable à la communication des informations extra-financières.

.../...

Monsieur Valdis Dombrovskis  
Vice-président de la Commission européenne  
chargé de la stabilité financière, des services  
financiers et de l'Union du marché des capitaux  
Pavillon Spa, 2 Rue de Spa  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

La Plateforme RSE souligne l'expertise française en matière de *reporting* extra-financier. Elle peut inspirer les parties prenantes européennes.

La Plateforme RSE salue la publication par la Commission européenne du nouveau projet de lignes directrices, qui doit permettre aux entreprises concernées de répondre dans de bonnes conditions à ces nouvelles obligations en matière de *reporting* extra-financier.

En réponse à la consultation ouverte par vos services jusqu'au 27 février, la Plateforme RSE :

- se prononce en faveur de l'explicitation par les entreprises de la méthode retenue pour opérer l'analyse de matérialité (*materiality analysis*), notamment quant à la sélection des parties prenantes internes et externes. Pour la Plateforme RSE, la robustesse de l'analyse de matérialité est déterminante pour l'ensemble du processus de *reporting* extra financier ;
- salue la mention faite des Principes directeurs de l'OCDE et de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises de l'OIT, qui sont des cadres appropriés auxquelles les entreprises peuvent se référer pour leur approche de *reporting* extra-financier ;
- recommande, dans le même esprit, de mettre en avant également le Pacte mondial et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme – la Plateforme RSE a publié en décembre 2016 un avis sur l'application de ces principes directeurs ;
- propose de souligner que la démarche de *reporting* extra-financier des entreprises s'inscrit dans le cadre de référence des objectifs de développement durable (ODD) ;
- recommande que les lignes directrices fassent toute leur place à la question de la comparabilité des données présentées par les entreprises, en renvoyant à cet effet à des référentiels reconnus (cf. GRI, EFFAS, SASB, etc.). La Plateforme RSE insiste sur la dimension sectorielle ;
- souligne que l'analyse des risques (cf. paragraphe 11. du projet soumis à consultation) ne concerne pas uniquement les risques pour l'entreprise, mais doit également prendre en compte les risques pour ses parties prenantes et pour l'environnement ;
- salue le travail d'explicitation de ces lignes directrices effectué en s'appuyant sur des cas pratiques. Un grand nombre de ces exemples sont liés aux thématiques environnementales. La Plateforme RSE suggère d'élargir leur champ aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Très attentive à la mise en œuvre de la directive 2014/95/UE relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises, la Plateforme RSE contribue par ailleurs à l'élaboration des textes de sa transposition en droit français.

La présente réponse reflète la position consensuelle des membres de la plateforme, qui se tiennent à votre disposition ainsi qu'à celle de vos collaborateurs pour détailler le contenu de ses recommandations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le vice-président, l'expression de la très haute considération.

Hélène Valade  
Présidente de la Plateforme RSE